



PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

Séance du 31 Janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 31 janvier à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 18 janvier 2022, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la Communauté de Communes VAL 81 à Valence d'Albigeois sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER 2ème Vice-Président

Délégués en exercice : 23	Suppléants: 14
Voix délibératives : 13	
Délégués présents : 13	Suppléants présents : 0

Titulaires présents : J-Louis BOUSQUET, Bernard BOUVIER, Claude CRAYSSAC, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Myriam VIGROUX,

Titulaires présents en visio : Christine BARRILLOT, Sylvian CALS, Patrick CARAYON, J-Claude CLERGUE, Françoise EMERIAUD, Marie-Claude ROBERT, Pascal THIERY,

Titulaires excusés : J-Luc CANTALOUBE, J-Marc CINTAS, J-Claude MADAULE, Christian PUECH, Fatima SELAM, Didier SOMEN,

Suppléants excusés : Didier ROUDIER, Sandrine SANDRAL, J-Michel SIBRA,

Conseillers communautaires sans voix délibérative : Thierry DOUZAL, Vincent RECOULES, Éric THIELE,

Autres participants : Stéphanie CANTALOUBE, Julien FRAT,

Secrétaire de séance : Myriam VIGROUX

Ordre du jour :

- 1 Approbation du procès-verbal du comité syndical du 09/12/2021 2
- 2 Etat de la mise en œuvre des actions 2021 2
- 3 Débat d'orientation budgétaire 2
 - 3.1 Présentation du compte administratif provisoire 20212
 - 3.2 Orientations budgétaires 2022.....3
- 4 Points divers..... 6
 - 4.1 Présentation d'Antoine Boutonne – Chargé de mission Transition Ecologique et Energétique 6
 - 4.2 Débat protection sociale complémentaire 6

La séance a été ouverte, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER, à 18h00.

Il a été procédé à l'appel nominal des délégués (13 titulaires présents) et constaté que le quorum était atteint (13/23).

Madame Myriam VIGROUX est nommée secrétaire de séance.

1 Approbation du procès-verbal du comité syndical du 09/12/2021

Le président fait lecture du procès-verbal de la séance du comité syndical du 09 décembre 2021, qui est approuvé à l'unanimité.

2 Etat de la mise en œuvre des actions 2021

Une présentation des différentes actions en cours et mises en œuvre est réalisée en ce début de séance. Cf. tableau ci-dessous

Détails Opérations spécifiques	DEPENSES		RECETTES				
	Dépenses budgétées 2021	dépenses réalisées 2021	Reçus ou restes à percevoir			Recettes budgétées en 2021	
			Europe	Etat	Région		81
Projet culturel / alimentation locale (phase 2 langues de goulus)	3 100 €	2 990 €				2 000 €	2 000 €
Fonds d'Initiatives Citoyennes pour la Transition	10 000 €	- €					
Actions et animations territoriales GUR 81	10 300 €	- €					10 300 €
Appui à la définition du projet de territoire	13 000 €	13 660 €	6 557 €				10 400 €
Promotion des territoires pilotes de la TEE (accompagnement Fab. des Transit°)	- €	1 781 €	855 €				
AAP MOBELUSACTEURS 2020	15 600 €	10 662 €		8 530 €			14 980 €
Actions de promotion touristique en appui au réseau des OTSI + maintenance appli jeu famille (2280€)	3 500 €	4 822 €					
Actions PAT 2021	3 000 €	- €					
SOUS- TOTAUX OPERATIONS SPECIFIQUES 2020	58 500 €	33 915 €	17 942 €			37 680 €	

Il est rappelé que l'ensemble du rapport d'activité du Pôle Territorial est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/rapports-dactivite-du-pole-territorial>

3 Débat d'orientation budgétaire

3.1 Présentation du compte administratif provisoire 2021

Le compte administratif provisoire est présenté aux élus

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Libellé	CA 2021	Libellé	CA 2021

Charges à caractère général	85 126,77		Produits des services	0,00
Charges de personnel	250 351,18		Dotations et participations	229 257,49
Autres charges de gestion courante	24 504,44		Autres produits	3,01
Dotation aux amortissements	775,26		Atténuation de charges	0
Charges financières et exceptionnelles	0		Produits rattachés	169 178,03
Total Dépenses de Fonctionnement	360 757,65		Total Recettes de Fonctionnement	398 438,53
Excédent provisoire de fonctionnement 2021	37 680,88			
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement	
Libellé	CA 2021		Libellé	CA 2021
Opérations d'investissement	3 104,88		Amortissements et provisions	775,26
Total Dépenses d'Investissements	3 104,88		Total Recettes d'Investissements	775,26
Excédent provisoire d'Investissement 2021	-2 329,62			
Résultat net provisoire 2021	35 351,26			

Le Compte Administratif provisoire 2021 fait apparaître un résultat net de **35 351,26 €**.

Le résultat total cumulé (fonctionnement et investissement) s'élève à **342 860.80 €** au 31/12/2021.

3.2 Orientations budgétaires 2022

Les orientations budgétaires proposées ont été établies sur la base des dépenses constatées en 2021 pour les frais de structure,

Les charges de personnel ont été évaluées au regard de l'organisation de l'équipe technique, des postes en place et des contrats en cours, des projets de recrutement pour l'année 2022, notamment celui de chargé de mission transition écologique et énergétique

Les recettes de fonctionnement mentionnées ont été établies avec les propositions suivantes :

- Le maintien de la cotisation à hauteur de **3,80 €** par habitant (sur la base de la population totale de chaque communauté de communes, données INSEE 2019). La participation prévisionnelle des communautés des communes sera la suivante

	Population totale INSEE 2019	Participation (3.80 €/hab.)
CC Monts d'Alban et du Villefranchois	6 557	24 917 €
CC Centre Tarn	11 309	42 974 €
CC Cordais et Causse	5 157	19 597 €
CC Carmausin - Ségala	30 396	115 505 €
CC Val 81	5 652	21 478 €
TOTAL :	59 071	224 470 €

- Les cofinancements du programme Leader pour l'animation et la gestion du programme, qui sont versées avec plus d'un an de retard par rapport aux dépenses engagées ;
- Les cofinancements du programme Leader pour le poste de chargé de mission transition écologique et énergétique, qui sont versées avec plus d'un an de retard par rapport aux dépenses engagées ;
- La contribution de la Région pour l'assistance technique (de l'ordre de celle obtenue en 2020, soit 80 000€) ;
- La contribution du Département pour l'animation territoriale (de l'ordre de celle obtenue en 2020, soit 33297€) ;
- La prorogation de la convention d'assistance technique auprès du SMIX du SCoT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais (soit 10 000 € au vu du temps mis à disposition en 2021 – évalué à une quarantaine de jours)

Concernant les opérations spécifiques de fonctionnement :

Seront ainsi proposées pour l'année 2022 (cf. présentation et tableau budget 2022) :

- Les actions de promotion touristique en appui au réseau des Offices de Tourisme, pour la promotion de l'application mobile « Légendes du Tarn » et les actions communes dans le cadre du réseau ;
- La mise en place d'un fonds de soutien aux initiatives citoyennes pour la transition de 10 000 € ;
- L'implication du Pôle Territorial dans la promotion des territoires pilotes de la transition écologique aux côtés de la Fabrique des Transitions, Cette action doit permettre de poursuivre le travail sur l'organisation et l'implication des collectivités pour amplifier nos transitions ;
- Le programme d'animation du Projet Alimentaire Territorial avec un cofinancement DRAAF;
- Le programme d'actions pour la mobilisation des élus et acteurs autour des enjeux de la transition énergétique en réponse à l'appel à projet de l'ADEME Mobilusacteurs2020 ;

Présentation des engagements pluriannuels

Le PETR est engagé dans différents programmes pluriannuels de développement territorial, qui donnent lieu à des conventions avec différents partenaires :

- Le nouveau Contrat Territorial Occitanie 2018-2021, qui permet de monter des programmes opérationnels annuels pour le financement des opérations publiques, approuvé en 2018 et signé officiellement en juillet 2019, Il prévoit également le financement de l'ingénierie du PETR et des opérations dont il porterait la maîtrise d'ouvrage, Un nouveau contrat sera élaboré en 2022 avec la Région
- Le programme européen LEADER sur la période 2014-2020, qui a donné lieu pour le PETR (en tant que GAL : Groupe d'Action Locale) à une convention de mise en œuvre avec la Région (autorité de gestion), qui a été signée le 18 juillet 2016 et qui court, pour la programmation des opérations, jusqu'au 31 décembre 2022,
- Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique, qui a été signé le 27 décembre 2021, avec l'Etat, correspond à une convention-cadre sur la période 2021-2026, qui donne lieu à des programmations

annuelles (au titre de la DETR et de la DSIL) en cohérence avec le Contrat Territorial Occitanie et le Projet de Territoire,

- Une convention cadre de partenariat avec l'ADEFPAT, renouvelé cette année, qui concerne la période 2021-2026, pour mobiliser sur notre territoire les moyens d'accompagnement de projets avec la formation-développement,

Etat du personnel

- Tableau des effectifs et éléments de rémunération :

Fonction	Indice Majoré 2019	Indice Majoré 2020	Indice Majoré 2021	Indice Majoré 2022
<u>Stéphanie CANTALOUBE</u> Secrétariat administratif et financier (CDI de droit public)	361	369	369	381
<u>Loris CARIOU</u> Chargé de Mission LEADER (CDD 3 ans 05/10/2020 au 04/10/2023)	-	390	390	390
<u>Anaïs HUOT</u> Chargée de Mission Transition Agricole et Alimentaire (Titularisée Attaché au 31/10/19)	440	388	440	440
<u>Emmanuelle SUBSOL</u> Chef de Projet des Contrats Territoriaux et Habitat-Urbanisme (CDI de droit public à 80% jusqu'au 30/09/21)	473	512	512	555
<u>Antoine BOUTONNE</u> Chargé de mission Transition Ecologique et Energétique (CDD de droit public à partir du 17/01/2022)	-	-	-	513
<u>Julien FRAT</u> Co-directeur - Chef de Projet Energie-Climat (CDI de droit public à temps complet)	596	645	645	645

Durée effective du travail :

Tous les agents à temps complet travaillent sur la base de 39 h par semaine ouvrant le droit à 23 jours de RTT.

Un seul agent est à temps partiel fin 2021 (80 % pour convenance familiale),

L'ensemble du personnel bénéficie d'un compte épargne temps.

Par décision du Comité Syndical du 30 octobre 2019, Anaïs Huot, dont le contrat à durée déterminée arrivait à terme le 30/10/2019, a été nommée en tant qu'attachée stagiaire, compte-tenu de sa réussite au concours externe et des nécessités du service avec la mise en place du volet agricole des PCAET (Plans Climat Air Energie) des 5 Communautés de Communes. Après son année de stage et le suivi de sa formation d'intégration elle a été titularisée au grade d'attaché territorial par arrêté du 19/10/2020 avec effet au 31/10/2020.

4 Points divers

4.1 Présentation d'Antoine Boutonne – Chargé de mission Transition Ecologique et Energétique

Accueil d'Antoine BOUTONNE

Chargé de mission Transition écologique et énergétique



Expériences professionnelles :

2021 : Chargé de mission « Animation du Contrat de Transition Ecologique » au PETR du Pays du Gévaudan-Lozère

2008-2021 : Chargé de mission « Transitions écologiques, sociales et économiques » au Centre Ressource du Développement Durable (62)

Formations :

2008 / Master 2 : Aménagement, Urbanisme, Développement des Territoire – spécialité ECODEV (écodéveloppement – développement durable)

2004 / DUT : Génie Biologique

4.2 Débat protection sociale complémentaire

Comme le prévoit l'ordonnance n° 2021-175 du 17/02/2021, un débat doit être mis en place sur les évolutions et obligations concernant la protection sociale complémentaire. Une présentation des éléments et obligations introduits par la loi ont été présentées aux participants ainsi que certains rappels :

- Les enjeux de la protection sociale complémentaire
- Les différentes situations de perte de salaire en cas de congés pour raison de santé
- Les interventions d'une prévoyance
- Les interventions d'une complémentaire santé
- La situation au sein du pôle Territorial

Des précisions ont pu être apportées par M. Sylvain CALS, qui explique que le tour des territoires organisé par le CDG81 n'a pas mis en évidence une intervention prioritaire de ce dernier. Le sujet est néanmoins en débat, avec un accompagnement possible des collectivités dans ces nouvelles obligations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

Le 2^{ème} Vice-Président,
Jean-Luc ESPITALIER

Le secrétaire de séance,
Myriam VIGROUX